

■ **Fondation Jacqueline Cornaz**, à Saint-Prex, chemin de Beaufort 12, CH-550-1047177-4. Nouvelle fondation. Statuts: 13 avril 2006. But: aménagement d'un foyer pour jeunes gens de huit à vingt ans, sans distinction de race ou de confession, atteints du cancer. Organes: conseil de fondation de trois membres au moins et comité de direction d'un à trois membres. La fondation est engagée par la signature collective à deux de Cottier Nicolas, de Jaun, à Saint-Prex, président du conseil de fondation et du comité de direction, Emery Jean-Marc, de Chardonne, à Morges, membre du conseil de fondation et du comité de direction, Gigon Pierre, de Chevez, à Saint-Prex, membre du conseil de fondation, et Cottier Nadia, de Jaun, à Saint-Prex, membre du comité de direction. Réviseur: Fidacor Fiduciaire et Gérance Sàrl, à Morges.

Journal no 5382 du 12.05.2006
(03380610 / CH-550.1.047.177-4)